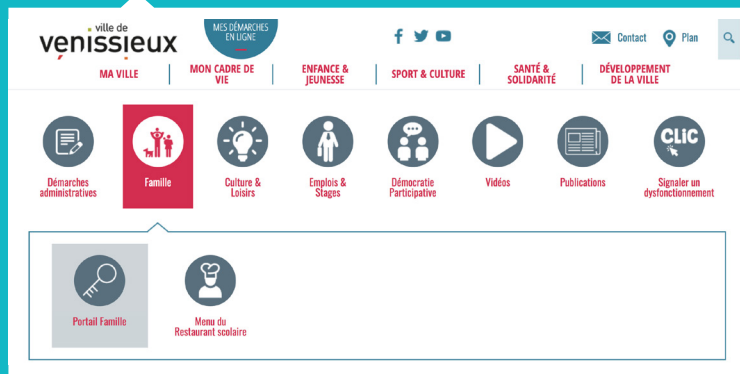


# Pré-inscription scolaire en ligne - mode d'emploi

## 1. Rendez-vous sur le portail famille :

Sur [www.venissieux.fr](http://www.venissieux.fr) → Pictogramme "Famille" → Pictogramme Portail Famille



## 2. Se connecter avec votre identifiant et mot de passe ou créer votre compte famille

The screenshot shows a login form titled "Se connecter". It has two input fields: "Identifiant" with a search icon and a close icon, and "Mot de passe" with a close icon. Below the fields is a dark button with a green checkmark icon and the text "Connexion". Below the button, there are two options for the user's status:

- 1ère connexion – Je dispose d'un code famille (j'ai déjà un enfant inscrit en crèche ou école publique de Venissieux)
- 1ère connexion – Je n'ai pas de code famille (je suis inconnu des services enfance et petite-enfance)

## 3. Procéder à la préinscription scolaire :

• Si vous venez de créer votre compte famille et votre enfant : il n'y a plus qu'à cliquer sur le lien « Préinscription scolaire » pour finaliser votre demande.

• Si vous aviez déjà un compte famille et que votre enfant à inscrire n'est pas encore créé :

1. Cliquez d'abord sur le lien « Ajouter un enfant » et complétez les informations
2. Puis cliquez sur le lien « Préinscription scolaire » pour finaliser votre demande

The screenshot shows a user dashboard menu with four main sections:

- Mes Informations**
  - Ma Fiche Famille
  - Mon quotient familial
  - Mes codes d'accès
  - Suivre mes demandes
  - Fiche sanitaire et autorisations
  - Ajouter un enfant
- Mes Inscriptions**
  - Préinscription scolaire
  - Inscription à une activité
  - Modifier mes inscriptions
  - Mes réservations
  - Mes modifications de réservations
  - Visualiser mes réservations
- Mes Finances**
  - Liste de mes factures
  - Payer en ligne
  - Demander le prélèvement automatique restauration scolaire
- Mes Documents**
  - Documents à télécharger
  - Mes récapitulatifs d'inscriptions
  - Mes dossiers et pièces

## 4. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais par le service éducation

Un mail vous sera adressé lorsque celle-ci sera validée.